



## REVENDEICATIONS DE LA CGT AUX NAO 2018

La CGT dénonce un taux **d'emplois précaires global de 20%** sur le site de Lumbres alors même que la santé financière de l'entreprise est bonne.

L'entreprise totalise **50 intérimaires** auquel il faut ajouter des **CDD** pour certains d'entre eux renouvelés plusieurs fois. Et cela fait **des années que ça dure !**

Le recours aux intérimaires doit permettre de répondre à un surcroît d'activité dont les conditions sont bien définies par la loi. Or depuis plusieurs années à SICAL, **ces emplois précaires évitent à l'entreprise de s'engager dans la création d'emplois permanents**. Cela ne peut plus durer, nous revendiquons l'embauche de 10 personnes en CDI.

De même, nous regrettons la façon de mettre en compétition les équipes. En effet, une pression permanente existe sur le personnel de production principalement concernant la productivité. Aucun objectif n'est imposé officiellement aux salariés, le seul objectif est que chaque salarié fasse mieux que son camarade.

Avec un tel système, tout est remis en question chaque jour, ce qui crée un stress permanent et une dégradation des relations et des conditions dans le travail. Outre le stress provoqué par cette méthode, il entraîne des pratiques abusives faisant passer la performance avant la satisfaction des clients. Ce système de gestion dit de Benchmark est un facteur aggravant des risques psychosociaux. Ces méthodes sont inacceptables et nous dénonçons ces façons de faire.

**Lors des négociations annuelles obligatoires nous revendiquerons :**

- **L'arrêt de la dégradation de nos conditions de travail.**
- **L'obtention d'un équivalent de 13<sup>ème</sup> mois à travers une augmentation de la gratification à 0.8 % de la rémunération moyenne de l'année.** Une prime ayant déjà été négociée et accordée pour les cadres par le passé dans ce domaine, il serait logique que l'ensemble du personnel ait cet équivalent de 13<sup>ème</sup> mois, d'autant que le pourcentage de la gratification d'aujourd'hui à 0.6 % n'a pas évolué depuis 15 ans.
- **L'embauche en CDI indispensable de Personnel actuellement en CDD ou Intérim occupant des postes existant depuis de nombreuses années. La cartonnerie est particulièrement touchée par toutes ces rotations de Personnel, ce qui impactent de façon logique la productivité et surtout mettent en difficulté les conducteurs de machines. Nous réclamons la présence par machine d'un aide conducteur ayant le statut de salarié SICAL.**
- **Une amélioration de la gratification des médaillés du travail de l'ordre de 10 euros par année Sical.**
- **Une augmentation de 30 euros de tous les salaires y compris ceux en anticipation.**
- **Une augmentation de 70 euros de la prime vacances.**

**Vos élus CGT**